

L'auditoscope **Méthodologie générale**

Voici un outil pratique et facile d'utilisation pour faire un check up de la gestion environnementale de votre école ! Cet audit est la version en ligne du projet « Ecoles Pour Demain » lancé il y a plus de 10 ans.

Depuis son lancement en 1995, ce projet s'est révélé une grande réussite grâce aux acteurs principaux dans l'école (élèves et professeurs, ..) mais aussi grâce au soutien « actif » du Ministre wallon de l'Environnement. En effet, plus de 300 écoles de la Région wallonne ont déjà été intégrées dans une démarche **d'amélioration continue** de l'environnement à l'école.

L'auditoscope s'envisage dans le cadre de la campagne « Ecoles pour Demain », puisqu'il ne reprend qu'une partie seulement (les aspects quantitatifs) des audits. Un travail complémentaire est nécessaire, et est réalisé avec des animateurs de Coren.

C'est pourquoi l'auditoscope, en phase de test cette année, est avant tout un outil facilitateur pour la campagne « Ecoles pour demain », mis en œuvre dans les écoles participantes à la campagne. Une extension à tout autre école sera envisagée au-delà de cette phase.

Pourquoi mettre en place une gestion environnementale de l'école ?

« Gérer » signifie répondre aux nombreux besoins des élèves et de l'école, en assurant un bon éclairage, des sanitaires propres et alimentés en eau, des radiateurs qui maintiennent une température agréable, des espaces verts, etc... C'est contribuer au confort quotidien dont chaque élève a besoin pour travailler dans les meilleures conditions. Cela implique de consommer de la matière et de l'énergie. Mais bien gérer, c'est aussi limiter au minimum ces consommations et impacts de celles-ci sur l'environnement direct et indirect, éviter que les poubelles ne débordent, que les robinets ne coulent, que les fenêtres ne restent ouvertes alors que le chauffage fonctionne, que des tonnes de papier ne finissent inutilement à la poubelle...

Aussi, l'école est amenée à investir de plus en plus de matière et d'énergie pour fonctionner correctement, ce qui se traduit par un réel coût financier et humain. Par exemple, le gaspillage d'eau et d'énergie se chiffre annuellement en milliers d'euros, le manque d'hygiène favorise la prolifération de microbes, la dégradation du cadre de vie appelle au manque de respect et à une atmosphère peu accueillante voire insécurisante...

Tous ces facteurs s'influencent et s'accumulent pour affaiblir tant les capacités de chaque élève à fournir un travail de qualité que les moyens financiers de l'école. A plus grande échelle, l'impact des activités d'une école se répercute sur l'environnement naturel et sur la société toute entière qui subit à son tour les effets négatifs dans des secteurs tels que la santé publique, le traitement des déchets, le réchauffement climatique, etc.

Ainsi, cet audit vous positionne comme un acteur responsable de son environnement. Vous allez observer, constater, comprendre et faire comprendre aux autres qu'une école gérée sagement, c'est une école responsable de ses actes !

Philosophie de travail

L'audit « Ecoles Pour Demain » est la première étape de la mise en place d'une gestion environnementale. Il s'inspire des référentiels EMAS (Eco-Management and Audit Scheme) et ISO 14001 (International Organisation for Standardisation). Ce sont des programmes appliqués aux entreprises privées qui veulent être, comme les écoles, intégrées dans une dynamique d'amélioration continue de leur environnement local et global.

La philosophie de travail est identique. A l'aide de l'audit, on analyse la gestion courante de l'organisation, ce qu'elle consomme et rejette pour fonctionner au quotidien. On peut ainsi évaluer l'impact sur :

- son environnement interne (le personnel, les locaux, les machines, ..)
- et externe (les voisins, l'atmosphère, l'écosystème, la ville, clients, etc...).

Cette vision plus exhaustive permet de prendre de meilleures décisions pour agir en s'intégrant dans une démarche d'amélioration continue : analyser, planifier, agir, contrôler, réagir, pour planifier à nouveau l'année suivante. Les initiatives sont soutenues par des règles et procédures adéquates afin de se rapprocher progressivement de l'objectif fondamental : vivre en respect avec son environnement, se rapprocher d'un développement durable.

La campagne « Ecoles pour Demain »

La méthode consiste à réunir un **groupe d'éco-gestion** qui se compose de 20-25 élèves accompagnés de deux professeurs et de les encadrer dans la mise en place d'une démarche d'amélioration continue, et ce en différentes phases :

- la réalisation du diagnostic environnemental ou état des lieux (audits)
- la planification par la rédaction d'une charte
- la mise en œuvre des actions
- l'évaluation et la préparation de l'année suivante
- la remise d'un label

C'est un engagement annuel qui sera consigné dans la charte d'éco-gestion. Il se veut progressif et adapté aux moyens de chaque établissement. Le résultat à atteindre est double :

- une meilleure qualité de l'environnement par une meilleure **gestion**, en terme d'économie d'énergie, d'eau, de ressources, de gestion des déchets, de mobilité et de cadre de vie.
- une **sensibilisation** et une implication accrue des élèves et des professeurs aux enjeux environnementaux et, par conséquent, scolaires.

L'auditoscope

L'auditoscope propose de mettre en place une partie de la phase de diagnostic. En effet, un audit bien construit s'axe sur deux aspects :

- les aspects quantitatifs (consommation d'eau, d'énergie, production de déchets...)
- les aspects qualitatifs (comportements de consommation telle que l'extinction des lumières, pratiques de gestion telle que la programmation du chauffage, installations techniques présentes tels que les doubles vitrages...).

L'auditoscope se pose comme un outil performant pour l'analyse par questionnaire des aspects quantitatifs sur quatre thèmes précis : l'eau, l'énergie, les déchets et l'éco-consommation, et la mobilité. Les informations récoltées serviront à mettre en évidence des indicateurs de performance de qualité environnementale à l'école. Son inauguration sur Internet le rendra plus facile à utiliser car il accélère l'intégration des données et le calcul des résultats, facilitant ainsi leur interprétation.

Ainsi, les écoles seront mieux armées pour répondre dès aujourd'hui à la première phase de la campagne « Ecoles Pour Demain ». Elles seront alors prêtes pour poser un regard critique sur les faiblesses et avantages de la gestion globale de l'école et envisager les actions utiles à entreprendre en groupe et avec un soutien continu des membres de Coren. .

En conclusion, faire vivre de manière pro-active la gestion environnementale de son école via l'approche de l'« auditoscope » est une manière pratique et simple d'aborder la complexité des relations qui unissent les hommes entre eux, leur habitat et l'environnement naturel.

L'auditoscope, mode d'emploi

Quels audits réaliser ?

Rappelons que ces audits ont été conçus dans le cadre de la campagne « Ecole pour Demain », et qu'ils ne constituent que l'analyse quantitative d'une démarche d'audit plus globale. Pour analyser les aspects qualitatifs, permettant notamment une interprétation plus précise des résultats, la participation à la Campagne « Ecole pour Demain » est nécessaire.

Quatre thèmes vous sont proposés :

- la consommation d'eau
- la consommation d'énergie
- la production de déchets et l'éco-consommation
- la mobilité (déplacements scolaires)

Tous les thèmes ne doivent pas être exploités pour utiliser le site. Et si toutefois vous prévoyez de réaliser les quatre audits, ils ne doivent pas nécessairement l'être en même temps.

Une contrainte cependant : une fois qu'un audit a été entamé, il est impératif d'aller jusqu'au bout de l'encodage pour permettre l'enregistrement des résultats.

Utilisation de l'audit en ligne

Utiliser l'audit en ligne est très simple. Respectez les étapes suivantes :

Se connecter :

1. Connectez-vous sur le site (<http://auditoscope.coren.be>) et cliquez sur le bouton « Commencer l'audit ».
2. Inscrivez-vous sur le côté droit de la page qui se présente à vous, en précisant un identifiant et un mot de passe qui vous permettront d'accéder à l'auditoscope à tout moment. Gardez-les bien précieusement et commencez votre audit.

Notez que vous ne pouvez ouvrir qu'une seule session de travail à la fois avec votre identifiant et votre mot de passe.

3. Si vous êtes déjà inscrit, tapez votre identifiant et votre mot de passe sur le côté gauche de la page. Cliquez ensuite sur la petite flèche.

Si vous avez oublié votre identifiant et votre mot de passe, cliquez sur « Mot de passe oublié ? » dans la colonne de gauche. De nouveaux codes d'accès vous seront envoyés par email.

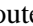
Sélectionnez ensuite la session que vous souhaitez continuer.

4. ***Chaque fois que vous n'utilisez pas l'ordinateur, il est recommandé de fermer la session de travail. Cliquez pour ce faire sur le cadenas en haut à droite de la page.***

Réaliser l'audit :

1. Avant de commencer l'encodage des résultats, procédez à la réalisation de votre audit tel que décrit dans les fiches méthodologiques. Pour ce faire, des feuilles de route et fiches de collecte de données ont été rédigées et sont téléchargeables sur la première page de chaque thème. Elles vous donnent la méthode à suivre et vous permettent de récolter toutes les informations à encoder sur ordinateur.

Pendant cette phase de collecte des données, nous vous conseillons de vous déconnecter du site, en cliquant sur le cadenas en haut à droite de la page.

2. Commencez l'encodage des audits. Choisissez le thème en cliquant sur les vignettes à la gauche de la page. Rappelez-vous : une fois que vous avez entamé l'encodage d'une thématique, vous devez aller au bout de cet encodage. Vous pouvez néanmoins interrompre votre session entre l'encodage des différentes thématiques.
3. Des précisions sur la manière d'encoder et sur les endroits où vous devez encoder les informations récoltées sont reprises à chaque étape de réalisation de l'audit, dans les cadre gris sur les feuilles de route de chaque audit thématique (l'icône  vous le rappelle).

Pour circuler au sein même d'un audit, suivez les instructions des fiches méthodologiques. Prenez une page après une autre. Vous pourrez circuler entre les pages en cliquant sur les flèches au bas de chaque page.

Le déroulement des audits

En fonction du nombre d'audit que vous réaliserez, il faudra organiser votre journée comme suit. L'ensemble des quatre audits (aspects quantitatifs) peuvent être réalisés sur une matinée, pour autant que les élèves participants, le groupe d'éco-gestion, se répartissent le travail comme suit :

- eau : de 2 à 4 élèves ;
- énergie : de 3 à 6 élèves ;
- déchets : 5 groupes de 2 à 4 élèves ;
- déplacements scolaires : de 2 à 4 élèves.

Chaque groupe aura le loisir de travailler séparément, en respectant les étapes suivantes :

- présentation de l'audit et instructions ;
- collecte des données requises ;
- encodage des données tour à tour dans l'ordinateur. Attention, une seule session à la fois peut être ouverte. Il faut donc encoder les données des différents groupes et des différents thèmes les unes à la suite des autres ;
- exploitation des résultats.

Préalables à l'organisation de la journée :

Afin de garantir la réussite de la journée :

- les élèves doivent recevoir **l'autorisation écrite ou orale de visiter l'établissement** sous la responsabilité des professeurs concernés ;
- les personnes à rencontrer doivent être prévenues des visites éventuelles des élèves, afin qu'elles puissent notamment préparer les documents nécessaires. Prendre un rendez-vous est recommandé ;
- l'ensemble du personnel (professeurs et membres administratifs) doit être tenu informé des activités d'audit et de ses conséquences éventuelles sur l'organisation des cours (notamment les horaires). Il en va de la bonne acceptation de la journée.

Quelque soit le(s) thème(s) de l'audit choisi(s), la réalisation de l'audit sera limitée :

- à une seule implantation de l'établissement
- aux activités scolaires de base, c'est-à-dire les réfectoires et cuisines, la cour de récréation et espaces récréatifs, les couloirs, les laboratoires, les salles de gymnastiques et ses vestiaires, des bureaux et des salles de cours. Il ne sera donc pas tenu compte (sauf cas particulier) d'ateliers spécifiques, de piscine, d'internat...

Le matériel, les documents et les personnes à rencontrer sont spécifiques pour chaque audit. Consultez les fiches des thèmes choisis pour en avoir le détail.